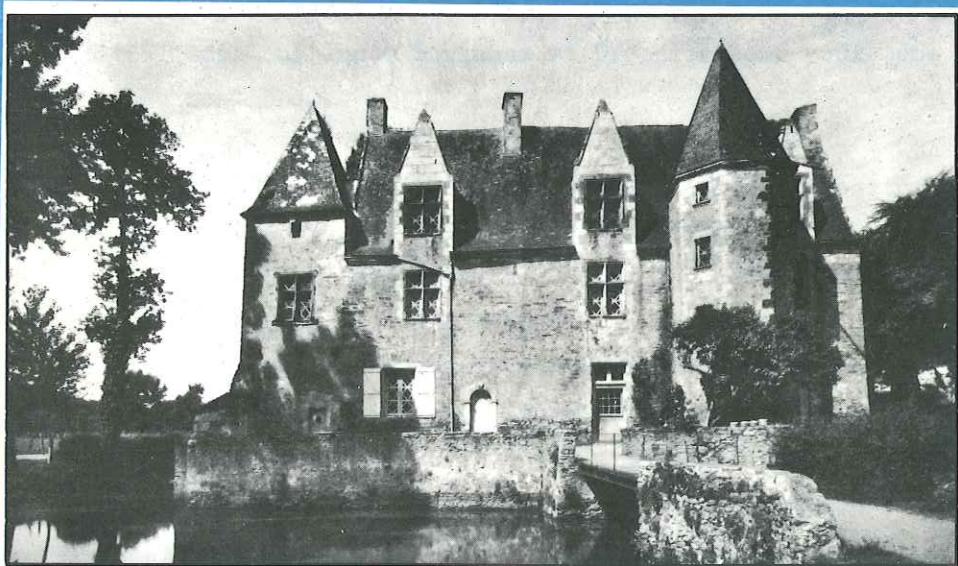
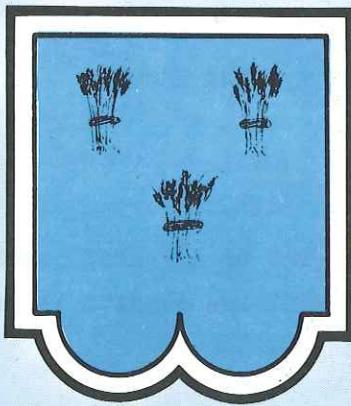


incomplet.

BULLETIN COMMUNAL



St OUEN



en BELIN

N°3

1981

LE MOT DU MAIRE

A l'occasion de la parution de ce nouveau bulletin, je suis très heureux de vous présenter au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre nos voeux de bonheur et de santé pour cette nouvelle Année qui vient de commencer.

Que 1981 soit une année heureuse et prospère pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Alors que dans le monde de graves troubles perturbent et altèrent nombre de pays et de régions, Saint Ouen peut se vanter encore de bien se porter.

l'année 1981 verra pour nous la réalisation du lotissement de "la Barre" et nous le souhaitons la préparation d'une autre réalisation immobilière. Nous savons que le Conseil Municipal devra lutter pour aider ces implantations car la conjoncture économique actuelle est pour nous un handicap sérieux.

Pour terminer, je voudrais tout spécialement présenter mes voeux de réussite à l'atelier de M. et Mme LAGET qui s'est implanté en 1980 sur notre commune. Peu de personnes connaissent les difficultés qui se sont posées lors de cette réalisation, mais sachez qu'elle est due essentiellement au dynamisme de M. et Mme LAGET.

BONNE ANNEE A TOUS.

J. FROMONT

Un remerciement

Depuis 4ans, le sapin de Noël qui décore la place à l'occasion des Fêtes de Fin d'Année est offert par Monsieur COULON Gabriel.

Merci à Monsieur COULON.



CONSEIL MUNICIPAL

Réunions du Conseil Municipal

Depuis le début de l'année, le Conseil Municipal s'est réuni 10 fois. Seulement 4 absences ont été enregistrées.

Les principales réalisations de l'année 1980

La nouvelle mairie a été inaugurée au mois de mai dans les locaux de l'ancien presbytère ; la première tranche des travaux a permis la restauration de la façade et des pignons, la réfection et l'aménagement du secrétariat, du bureau du maire, de la salle de Conseil et d'une salle de réunion ainsi que la réfection de la toiture.

Un parking a été aménagé en face du cimetière.

Le mobilier d'une classe a été renouvelé et celui d'une deuxième le sera bientôt.

Une hotte d'aspiration des vapeurs a été aménagée à la cuisine de la cantine.

Quelques chiffres

- 1ère tranche des travaux à la mairie	: 225 000 F
- réfection de la toiture de la mairie	: 66 000 F
- réfection du chemin Rochefort-Clémenceau	: 9 080 F
- réfection de la route de l'étang	: 26 000 F
- réfection du chemin de la caille	: 4 620 F
- hotte d'aspiration des vapeurs à la cantine	: 11 000 F

Réforme de la fiscalité locale

Le Conseil Municipal rappelle qu'il s'est prononcé pour l'abattement à la base de 15 %.

En projet..... UNE SALLE POLYVALENTE A SAINT OUEN EN BELIN

Devant l'augmentation du prix des carburants, les populations sont de plus en plus amenées à vivre leurs loisirs dans la commune qu'ils habitent. C'est maintenant ou jamais l'occasion pour les communes de créer une structure d'accueil pour ces loisirs et la salle polyvalente répond à ce besoin. Il est bien évident que ce projet ne sera réalisé que si les subventions atteignent 50 % de la valeur de la réalisation.

P A R L O N S U N P E U D U F L E U R I S S E M E N T

Depuis 1970, création du fleurissement de la commune, chaque année des efforts sont faits.

Cette année encore, poursuivant un rêve de fleurs et de jardins (parfois ignorés).

La Science du beau dans la nature est dans l'Art, (les jardiniers ont le pouvoir de transformer leur milieu de vie, ils sauront planter des fleurs et des arbres).

Nous remercions les personnes de bonne volonté de toutes conditions, pour le spectacle harmonieux et coloré de fleurs qui s'offre à nos regards.

Cette année un grand effort a mis sur pied un fleurissement de valeur.

L'aménagement de la nouvelle place en face du cimetière. La cour de la Mairie qui avait un certain mérite en fleurissement et en plantation d'arbustes.

En 1979, la commune a obtenu un diplôme d'honneur Départemental.

Chaque année une trentaine de maisons sont visitées par le tourisme, plusieurs sont retenues en classement pour un fleurissement de qualité. Nous remercions Monsieur le Maire de nous donner toute liberté de faire de notre mieux.

Nous faisons appel à tous bénévoles qui aiment les fleurs pour rendre notre commune plus gaie.

Les Organisateurs.





LES CHASSEURS

La société de chasse inter-communale dite : "LONGUE LANGUE" fonctionne depuis 1953 avec une superficie de 600 ha.

Depuis cette date la diminution des chasseurs est très importante, mais depuis quelques années, cette société se compose de 45 chasseurs.

Nous devons aujourd'hui considérer la chasse comme un sport car nous savons tous que le gibier est nettement en régression au fil des années et nous le devons sûrement à ce changement de vie et l'agriculture qui a évolué, mais noter l'effort en vue de repeuplement est toujours important malgré les prix onéreux des reproducteurs; il faut bien que cette faune revive, nous déplorons également le manque de lapin qui souvent anéanti par la maladie et les printemps pluvieux.

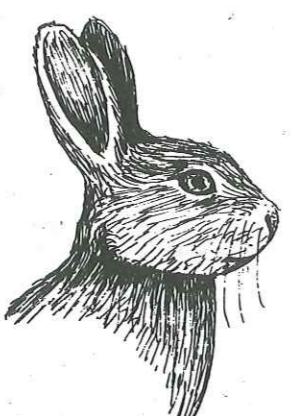
Comme chaque année, la société organise un "BALL-TRAP" qui aura lieu le 27 et 28 juin 1981.

Chasseurs ! ne tirez pas sur les rapaces et les oiseaux, ils sont protégés par la loi, respectez la nature.

Le Président : André Meunier

Composition du bureau :

Président	M. MEUNIER André
Vice-président	M. BOUGARD André
Secrétaire	M. BOULARD Sylvère
Trésorier	M. GOHIER Joël
Adjt.Trésorier	M. LESCEVE Yves



Le Billet du chasseur

La chasse est une passion qui touche aux instincts de l'homme et qui remonte au fond des temps. C'est un sport, un très beau sport qui exige des qualités d'endurance, de maîtrise de soi, de jugement, une parfaite connaissance du milieu naturel et du gibier. La chasse est aussi une industrie qui fait vivre des milliers de travailleurs.

Si le déséquilibre chasse-nature existe, ce n'est pas le fait du chasseur qui sait qu'il ne peut prélever sur la nature plus qu'elle ne peut lui donner.

Si les sociétés de chasse ne se livraient depuis des années à un repeuplement intensif, il y a longtemps que certaines espèces auraient disparues.

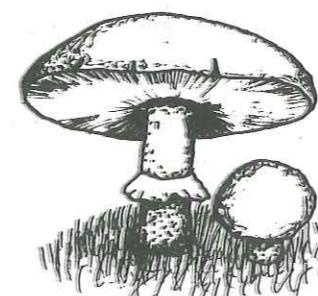
A mon avis ce ne sont pas les chasseurs qui détruisent inconsidérément le gibier, c'est la recherche du profit, le remembrement trop poussé, l'arasement des haies, l'assèchement des fossés et des marais, la monoculture intensive, l'emploi en agriculture des insecticides, pesticides, fongicides qui empoisonnent des secteurs entiers.

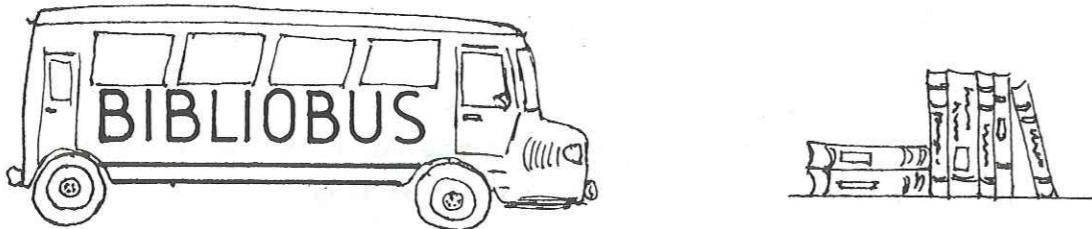
Dans l'état actuel de la chasse, il faut une réglementation. Encore faut-il qu'elle soit prise à bon escient et qu'elle s'intègre dans une véritable législation de protection de la nature. Or, cette protection-là ne peut être réalisée que si la recherche du profit n'est pas privilégiée, en agriculture comme ailleurs, au détriment de la qualité de la vie.

A une époque où l'on parle beaucoup de réglementation européenne, je vous mets en garde car je crains que cette réglementation soit beaucoup moins démocratique que la nôtre. La chasse en France est encore permise aux ouvriers et aux paysans, (mais allez donc voir en Espagne, en Allemagne).

Il y en a trop qui rêvent que la chasse ne redevienne en France le privilège d'une caste et qui s'avancent souvent masqués derrière des écologistes de salon pour que je ne dise pas aux petits chasseurs paysans et ouvriers, mes frères, attention! notre liberté fout le camp !

" Le petit chasseur de la société communale "





Depuis 1978, vous avez peut-être remarqué un camion bleu qui stationne dans le bourg environ tous les 2 mois, le vendredi après-midi. C'est une bibliothèque, qui vient à votre porte, un bibliobus, l'un des 3 véhicules de la Bibliothèque Centrale de Prêt qui sillonnent le département de la Sarthe en laissant près de 200.000 livres par an à 400 dépôts ouverts dans 280 communes, dont Saint Ouen en Belin.

La Bibliothèque Centrale de Prêt (ou B.C.P.) est un service public. Elle dépend du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle prête des documents qui sont renouvelés et augmentés tous les ans grâce aux crédits de l'état, aux subventions du Conseil Général, et aux subventions des communes. La B.C.P. comprend une bibliothèque centrale au Mans 99 quai Ledru Rollin, une bibliothèque annexe à Meurcé, des bibliobus.

I - QUELS SONT LES DOCUMENTS PROPOSÉS PAR LA B. C. P. ?

Dans le dépôt, sont prêtés à tous les lecteurs des livres de détente, d'information sur tous les sujets pour adultes et jeunes, des revues (histoire, nature, cinéma, théâtre)

A la bibliothèque centrale peuvent être prêtés des diapositives, des reproductions photographiques etc....

II - OU SE TROUVE LE DEPOT DE SAINT OUEN EN BELIN ?

Il fut pendant un an environ à l'ancien presbytère. Quand celui-ci devint mairie, il dut déménager et aller s'installer à l'école. Il trouvera bientôt sa place, sans doute définitivement, dans la petite salle du cadastre de l'ancienne mairie. Si cette salle est aménagée par la commune avec des rayonnages, des petites tables de travail permettant aux lecteurs de venir lire sur place, la B.C.P. s'engage à laisser dans le dépôt des dictionnaires, des encyclopédies, de beaux livres d'art, etc... Pour cela il faut que le dépôt puisse être ouvert plus souvent et particulièrement aux heures de libertés scolaires.

III - QUAND CE DEPOT EST-IL OUVERT ?

Tous les samedis de 14 h.30 à 16 h. (sauf pendant les vacances scolaires où les permanences seront plus espacées mais dont les dates seront affichées à la mairie. (Si quelques personnes de la commune aiment les livres et ont un peu de temps à donner, elles pourraient ouvrir le dépôt à d'autres jours et heures, il suffit de venir en discuter avec le dépositaire afin d'établir un calendrier).

IV - QUI PEUT VENIR EMPRUNTER DES LIVRES ?

Tout habitant de la commune. (pour les enfants mineurs, nous demandons une autorisation des parents). Il suffit de s'inscrire en se présentant au dépôt aux heures de permanence, pour se faire établir une carte individuelle de lecteur par le dépositaire.

V - COMBIEN COUTE L'INSCRIPTION ?

Rien du tout. Le prêt est gratuit car la commune est sollicitée tous les ans par la B.P.C. pour une subvention. Toutefois, un livre perdu doit être remboursé ou racheté par l'emprunteur.

VI - COMBIEN PEUT-ON EMPRUNTER DE LIVRES ET POUR COMBIEN DE TEMPS ?

3 livres maximum à la fois, qui seront inscrits sur votre carte de lecteur. Il faudra les rapporter au dépôt au plus tard au bout de 5 semaines pour les échanger ou pour en faire prolonger le prêt. Pour vous aider dans votre choix, il y a au dépôt : des catalogues imprimés de tous les documents acquis chaque année; Le bulletin "S.V.P. LIVRES" soit, 6 numéros par an, sont distribués gratuitement aux lecteurs avec des résumés de livres récents ou anciens en rapport avec l'actualité, avec une page pour le courrier des lecteurs.

VII - QUI CHOISIT LES LIVRES EN DEPOT ?

Les lecteurs qui peuvent venir au bibliobus choisissent les ouvrages qui les intéressent: il y a évidemment beaucoup plus de livres qu'au dépôt (environ 3000 contre environ 300 au dépôt et 85000 au siège de la bibliothèque du Mans) Au 1^{er} décembre 1980 sont inscrits 15 adultes et 68 enfants de la commune.

Vous qui ne saviez pas que ce dépôt existait, vous qui n'avez pas encore osé venir au bibliobus ou au dépôt, venez le vendredi de 15 h. à 16 h. quand passe le bibliobus (c'est à dire 6 fois par an, ces passages étant annoncés dans les journaux). Nous vous attendons !

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

RENOUVEAU

L'Association Familiale Rurale existe depuis 30 ans environ sur les communes St. Ouen St. Biez. Des services répondant aux besoins de l'époque furent rendus et puis un manque de souffle ? Et on oublie L'A.F.R.

En 1976 s'organise le service "aide ménagère" sur la commune de Saint Ouen, (situation banale) puisque nous étions bénéficiaires d'un service rendu par une association sans y être adhérent à part entière.

Fin 1979, St. Biez souhaite créer son association locale et entreprend les démarches près des organismes compétents.

Surprise...! l'Association existe déjà mais elle est inter-communale.

C'est ainsi que le bureau "Aide ménagère" est sollicité pour une fusion nouvelle Saint Ouen - Saint Biez.

Mais qu'est-ce au juste qu'une "ASSOCIATION FAMILIALE RURALE" ?

AVAVAVAVAVAVAVAVAVAVAVAVAVAVA

L'Association Familiale Rurale est une Entreprise d'animation locale, qui est constituée de familles qui veulent :

- mettre en commun leurs préoccupations
- agir ensemble dans la ligne des orientations définies par les assemblées Nationales pour :
- = défendre leurs intérêts
- = améliorer leurs situations

Elle est ouverte à tous, sans distinctions

- = d'âge
- = d'activité professionnelle
- = de conditions de vie sociale
- = d'opinion politique

Elle a un triple rôle :

- 1°- d'étude, de dialogue, d'échange sur tous les problèmes en rapport avec les différents éléments de la vie des personnes et des familles (éducation et orientation des enfants, vie familiale, loisirs etc...)

- 2°- de création de services susceptibles de répondre aux besoins des familles et gérés par elles-mêmes
 - ex. - aide ménagère aux personnes âgées
 - transport pour le marché
 - information générale

- 3°- de représentation de défense et d'intervention des familles à tous les niveaux et sur tous les points qui concernent la vie familiale (amélioration du revenu familial, prestations familiales, bourses scolaires etc...)

Afin que les familles soient représentées et défendues par la prise en charge de leurs besoins et de leurs droits auprès des Pouvoirs Publics et de l'opinion, les Associations Familiales locales sont regroupées en "Fédérations Départementales de la Famille Rurale" qui forment la Fédération Nationale.

Vous pouvez nous aider à réaliser vos souhaits en vous adhérant à l'Association Familiale Rurale inter-communale St Ouen St Biez.

Les responsables sont :

Mme POUSSÉ R.	" La Robertière "	St Biez
Mme DE SAEDELEER W.	" Le Patis "	St Ouen

Pour toutes informations vous pouvez aussi vous adresser à :

Mme BONNIN M.	le bourg	St Ouen
Mme LOISEAU	"Le Chêne"	St Biez
Mme POUSSÉ M.T.	" Les Lauriers"	St Ouen
Mme THOMAS Maryse	le bourg	St Biez
Mr. PITOI S.A.	" Mon'y clos"	St Ouen
Mme PASQUIER S.	" L'Aulnay "	St Ouen
Mr. JOUSSE P.	" Le Fougeray "	St Biez
Mr. FROGE J.	Rte Chambron	St Ouen
Mme MEUNIER	" Le Patis "	St Ouen

COMITÉ DE PARENTS

SECURITE

Le Comité de parents pose à nouveau le problème de la sécurité des enfants à la sortie de l'école. Les panneaux ne suffisent pas et beaucoup de véhicules traversent le bourg à vive allure. Il demande que soit étudié la possibilité de mise en place d'une meilleure signalisation ou d'un feu devant l'école.

CLASSE DE MER :

Le comité de parents salue et approuve cette initiative.

VACANCES SCOLAIRES :

NOËL du samedi 20 / 12 à midi
au lundi 05 / 01 au matin
FEVRIER du samedi 07 / 02 à midi
au lundi 16 / 02 au matin
PAQUES du samedi 28 / 03 à midi
au lundi 13 / 04 au matin

1^{er} MAI PAS DE CLASSE LE SAMEDI 2
ETE du mardi 30 / 06 au soir
au mardi 16 / 09 au matin

JOURNÉE DU MAIRE : Généralement accordé le samedi des 24 heures du Mans, mais vous pouvez faire d'autres propositions.

ELECTIONS

Une liste était présentée par le Conseil local affilié à la F.C.P.E.

Mme BELLOUIS

Mr. MEUNIER

Mme PASQUIER

Mr. RUBAUD

Mme TORCHE

SUPPLEANTS :

Mr. MARTIN

Mr. TORCHE

Résultats : Inscrits 57, votants 33, Nuls 4,
pour la liste = ; ; 29.-



CLASSE DE MER

Cette année, au mois de mai, une vingtaine d'enfants partiront en classe de mer.

Pourquoi une classe de mer ?

Cette classe favorisera l'épanouissement de l'enfant dans différents domaines.

- Il rencontrera un autre milieu de vie (paysages, vies des habitants) différent de celui qu'il connaît à Saint Ouen et on l'étudiera en profondeur.

- Il bénéficiera d'une cure de santé ainsi que d'activités qu'il n'a pas l'habitude de pratiquer (comme la voile). L'initiation privilierera le moyen de découverte plutôt que la technique.

- La vie en collectivité pendant ce séjour lui permettra d'apprendre à vivre avec ses camarades et de composer avec eux.

Pour cette classe de mer, il sera organisé au deuxième trimestre une attraction dont le bénéfice sera destiné à une partie du financement. Nous espérons que vous lui réserverez un bon accueil.

CANTINE SCOLAIRE

Elle a fonctionné 135 jours au cours de l'année 1979/80.

9938 repas ont été servis. Le prix du repas fixé à 6 F à la rentrée de septembre 79 n'a pas permis de boucler le budget qui s'est soldé par un déficit de 1075, 98 F.

A la rentrée 1980, le prix du repas a été fixé à 6,50 F (de nombreuses communes voisines sont à 7 F, voire 7,50 F). Un premier bilan du trimestre sera donné lors de l'assemblée générale qui aura lieu au début janvier. D'ores et déjà, on peut dire que ce premier trimestre aura été difficile et que l'augmentation prévue au 1er janvier (le repas passera à 6,70 F), ne suffira pas à équilibrer le budget. Cette difficulté due à la conjoncture actuelle, est également due au petit nombre fréquentant la cantine (seulement 35 à 40) d'enfants

Pour terminer, voici les menus proposés aux enfants en décembre :

Lundi 1er décembre

Potage, entrée, parmentier, salade, crème.

Mardi 2 décembre

Potage, beefsteaks, frites, pomme.

Jeudi 4 décembre

Potage, jambon blanc, nouilles, compote.

Vendredi 5 décembre

Potage, poisson en beignet, haricots verts, pommes de terre, fromage blanc.

Lundi 8 décembre

Potage, rôti de porc, épinards, riz au lait.

Mardi 9 décembre

Potage, entrée, oeufs durs, raviolis, crème.

Jeudi 11 décembre

Potage, poule en blanquette, riz, compote.

Vendredi 12 décembre

Potage, poissons frits, nouilles, tarte.

Lundi 15 décembre

Potage, saucisses de Strasbourg, 1 ntilles, riz au lait.

Mardi 16 décembre

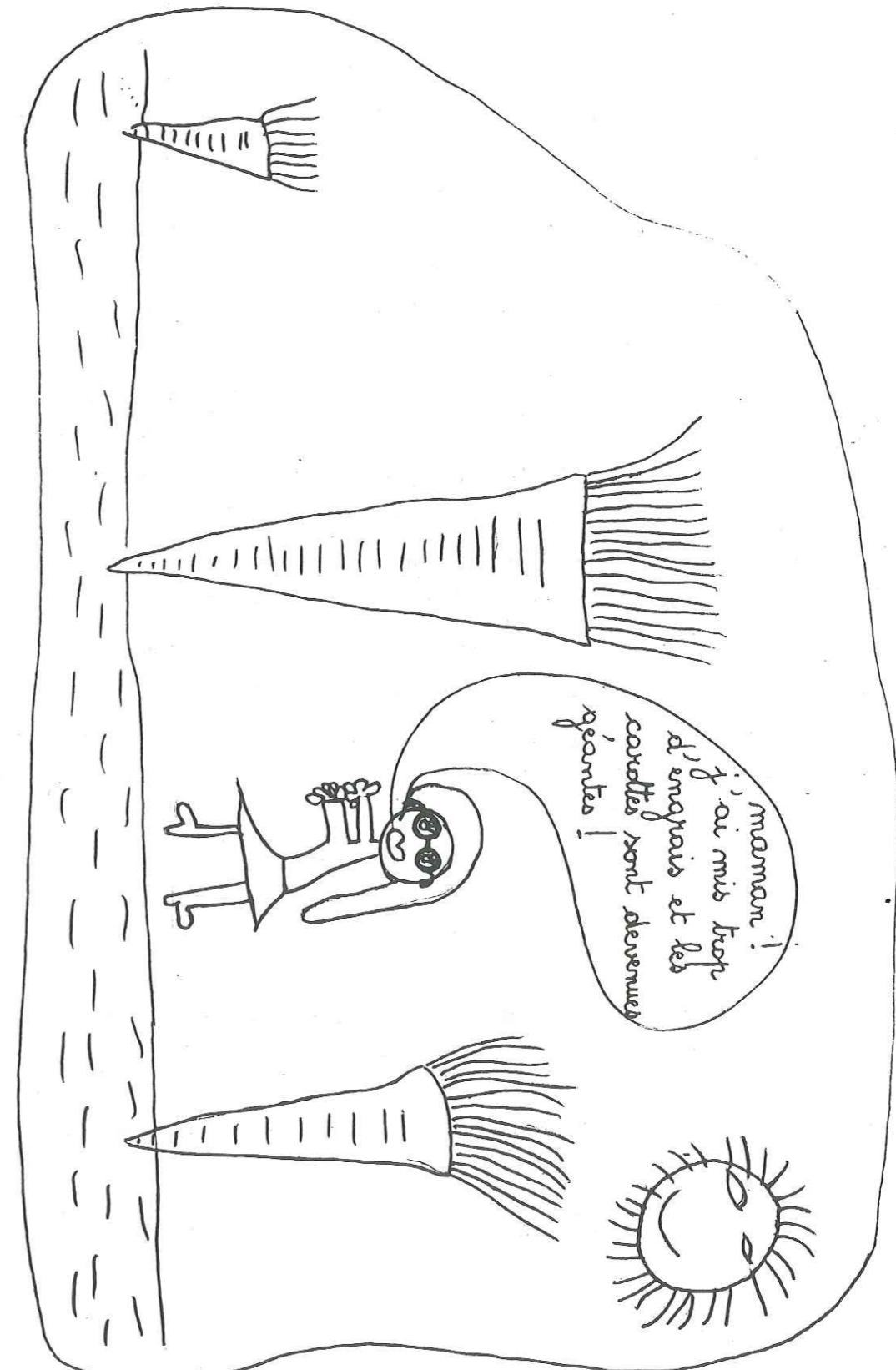
Potage, boeuf aux carottes, pomme.

Jeudi 18 décembre

Potage, poisson frais, nouilles, fromage blanc.

Vendredi 19 décembre

Potage, poulet rôti, haricots panachés, bûche glacée.



CONSEIL LOCAL F.C.P.E. COMITÉ de PARENTS

POUR LA DEFENSE DE L' ECOLE PUBLIQUE

L'Etat qui gère l'impôt, assure un certain nombre de services aux citoyens : P & T, S.N.C.F., Routes, Sécurité, On oublie trop souvent que l'Education est un service comme les autres. Il devrait même être le premier. Or, la part du budget de l'éducation dans le budget de la nation décroît régulièrement de (18,3 % en 1977 à 16,6 % en 1981). Des difficultés apparaissent donc car les moyens en matériel et en personnel ne sont pas suffisants.

Pour notre commune, il y a une menace sérieuse de suppression d'une classe si l'effectif total diminue de quelques unités. Vous avez tous en tête l'histoire de tel ou tel village dont on a supprimé l'école . . . et qui peu à peu est mort.

Pour que vive notre commune, il faut que son école se porte Bien et qu'elle conserve ses 5 classes.

Chaque parent, s'il a le droit d'inscrire son enfant dans l'école de son choix, doit en mesurer la portée.

Si des problèmes se posent, il faut essayer de les résoudre ici, avec les autres parents, avec les instituteurs, avec l'administration, plutôt que de penser que ça ira mieux "ailleurs" **

L'école, c'est notre affaire à tous, défendons-là !

**

Nous pensons par exemple qu'une étude le soir pourrait intéresser quelques familles. Mais il faudrait qu'elle soit financée par les parents. Les parents intéressés peuvent nous en faire part.

Adressez-vous aux membres du comité de parents.

A-F-N

UN PRIVILEGIE

Qu'elle est belle ma caserne... vue du portail en fer forgé, batiments rectilignes, cour d'honneur avec massifs et étandard flottant au gré des vents sous lequel je servirai disons assez longtemps, un mess des officiers où il fait bon vivre, service agréable par rapport à certains de mes camarades.

Un jour le vauquemestre qui appréciait autant les habitués du bar que le verre devenu quotidien, m'apporta de bonnes nouvelles, c'était enfin " les noces de ma soeur" .

La demande de "perm" fut aussitôt adressée au Capitaine qui donna la réponse au Lieutenant qui la fit passer au sous lieutenant et ainsi de suite... pour recevoir enfin de compte une réponse négative, (on n'avait jamais vu cela!). La première réaction est la bonne dit-on, aussi décidais-je de partir par le prochain train, désertion... bof ! on verrai bien au retour.

Je m'en revins quelques jours plus tard encore tout enivré des flons-flons, des rires, des toast de la fête, quand on m'apprit que la rêverie était terminée, combien allais-je avoir de "tôle" ? pour finir on nous offrait un voyage en Tunisie, je n'eus même pas le temps de passer par la salle de police, ils sont sympathiques quand même ces officiers,...adieu les perms, la bonne odeur du bar, à nous les sables chauds et les parties de cache-cache avec le fellagha.

souvenir d' A. F. N.

TROISIÈME AGE

ASSOCIATION DES RETRAITES DU 3^e AGE

Nous sommes une assez forte assemblée, en pleine activité.

Nous sommes régis par un bureau réélu tous les ans, formé d'un Président, un vice-Président, un Secrétaire, et un Trésorier, ainsi que 4 assesseurs.

Nous avons une bonne caisse, rehaussé tous les ans par une subvention de la commune, et pour laquelle nous remercions vivement Monsieur le Maire de ce beau geste envers nous.

Nous nous réunissons une fois par mois, chaque dernier vendredi. Nous faisons une fois l'an un copieux repas.

Nous organisons également un voyage communal auquel assistaient 48 personnes.

Sur le plan cantonal, il est aussi organisé des voyages, c'est ainsi que le 20 juillet, 5 personnes sont allées au Carroussel de Saumur. Le 7 mai, visite de la laiterie Coopérative, et Musée des vieilles voitures, 22 personnes. Le 30 août visite d'Orly et château de Versailles, 21 participants.

Auvergne du 12 au 19 septembre soit 3 personnes.

Voici donc pour cette année tout ce qui a pu divertir nos anciens du 3^e âge.

Pour l'an prochain, il est déjà envisagé d'autres voyages : donc bonne continuation pour l'avenir.

le Secrétaire :

H. Loyer

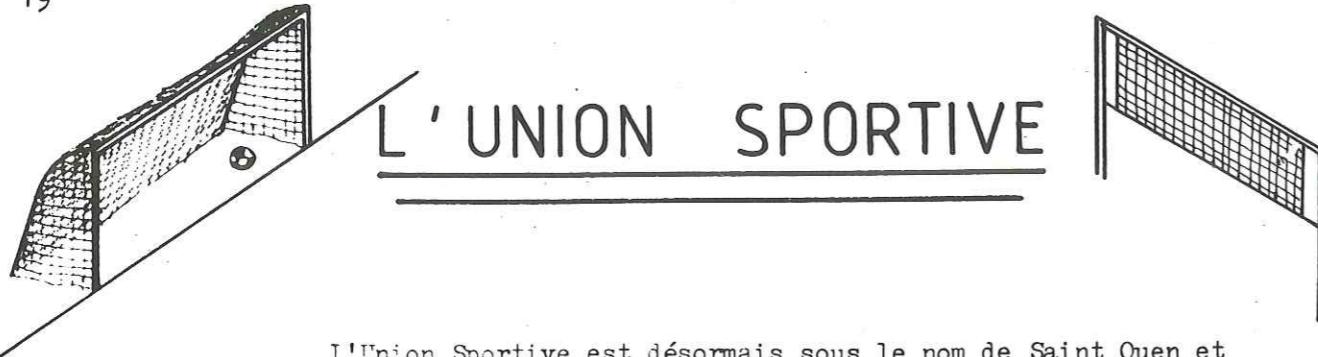
A.C.P.G.

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Notre commune compte aujourd'hui une quinzaine d'anciens combattants qui se rencontrent chaque année lors de la commémoration du 11 novembre et du 8 mai. Ces journées permettent de resserrer nos liens de camaraderie et d'échanger nos idées.

Nous remercions les personnes de plus en plus nombreuses qui s'associent à nous lors de ces cérémonies de souvenir. Nous regrettons cependant que le 8 mai ne soit plus férié et espérons qu'il le redéviendra. Nous souhaitons que ce jour, nous restions toujours fidèles à nos engagements.

A l'occasion de cette nouvelle année 1981, nous souhaitons aux camarades anciens combattants et prisonniers de guerre et à tous en général, nos voeux de santé.



L'Union Sportive est désormais sous le nom de Saint Ouen et Saint Brieuc Belin, appellation plus en rapport avec les composants de notre club qui comprend deux sections :

- le football qui évolue au stade municipal de Saint Ouen
- le volley ball qui se produit dans la salle des sports de l'I.S.E.S. chardonneux de Saint Brieuc

L'équipe pupilles, composée de très jeunes joueurs qui découvrent les plaisirs du football bien encadrée par leurs responsables, participe à un championnat organisée par l'équipe de Mayet.

Nos jeunes se comportent honorablement et se classent actuellement 5e.

L'équipe minimes cadets dispute des rencontres avec deux autres clubs Mézeray et Dissay sous le Iude . Avec un effectif un peu juste, les jeunes font de leur mieux pour bien figurer dans ces matches amicaux ; pas de classement pour cette saison.

Les équipes seniors A et B.

L'équipe A est en promotion de seconde division ; elle est classée 2e derrière l'intouchable équipe de Mulsanne. En se maintenant à cette 2e place, place qualificative pour l'échelon supérieur, notre équipe formée de copains pourrait atteindre son but. Elle attend tous vos encouragements pour cette fin de saison.

L'équipe B qui évolue dans un groupe difficile de troisième division est classée en 5e position, une place honorable qu'elle peut améliorer en égard de l'effectif important de la saison. Les rotations des joueurs s'imposent mais ne facilitent pas la tâche des responsables; nous souhaitons à cette équipe de garder son unité et de figurer en bonne place à la fin de la saison.

VOLLEY BALL

L'équipe A évolue en régionale II. Elle y figure en bonne position cette saison. Classée 2e, elle peut prétendre à l'une des deux premières places qualificatives pour la régionale I, ce qui constituerait un véritable exploit

pour notre club.

L'équipe II évolue en départementale II. Elle est classée troisième. Composée de jeunes qui s'aguerrissent aux côtés des anciennes, cette équipe est le réservoir en cas de défaillance d'éléments de l'équipe I.

L'équipe cadette évolue dans une poule formée des équipes des meilleurs clubs du département (tel Mamers 1/4 de finaliste la saison dernière de la coupe de France).

Nos jeunes se défendent avec courage et viennent d'enregistrer une brillante victoire à Fresnay sur Sarthe.

L'équipe est classée actuellement 7e.

Benjamines. Devant l'effectif croissant des jeunes, les responsables du club ont été amenés à former 2 équipes qui se comportent fort bien.

L'équipe I est classée 3e, suivie de l'équipe II classée 4e.

L'équipe masculine. Composée des maris de nos joueuses et de copains, elle n'avait au début du championnat aucune prétention. Mais, à la surprise générale, elle se classait en tête après 4 rencontres. Malheureusement, elle vient de baisser pavillon devant nos voisins de Mayet, mais peut prétendre figurer dans les meilleurs à la fin de la saison.

Arbitres. Ils sont souvent oubliés mais ils existent et sont deux à assurer chaque dimanche la direction du jeu. En volley ball, ils sont également deux pour diriger des rencontres au niveau régional.

Bravo à nos quatre arbitres qui méritent les encouragements à l'heure où la brutalité et la contestation apparaissent de façon inquiétante dans le sport en général.

CONCLUSIONS

Comme nous pouvons le constater, l'Union Sportive possède deux sections très actives qui ne demandent qu'à progresser. Nous allons également solliciter, comme chaque année, la générosité de nos membres honoraires en espérant que nous serons encore plus nombreux aux traditions réjouissantes de fin de saison, à savoir :

LE BAL POPULAIRE avec cette année une soirée choucroute et bière exceptionnelle le 2 MAI 1981

NOTRE RALLYE PROMENADE ET DETENTE du mois de juin avec ses nombreuses surprises.

HAKALENDE

Unne année est passée, nous avons depuis plusieurs moi un nouveau local qui se situe dans l'ancienne mairie.

Jusqu'à maintenant, les activités n'ont pas été très nombreuses. Le "carnaval" a été assez satisfaisant et nous avons l'intention de le renouveler.

Par contre le " ciné-club" ne sera pas recommandé. Nous remercions les gens qui ont participés en achetant une carte, mais cela n'a pas été concluant financièrement et le peu de personnes participant aux séances nous a déçu et nous semble sans intérêt.

Pour cette année, en dehors du carnaval, nous pensons organiser un " cross ", un concours de " cartes ", ces activités sont prévues dans l'immédiat.

Nous nous trouvons au " CLUB " en général le samedi en fin d'après midi, il est ouvert à tous ceux qui désirent des renseignements.

Votre participation aux activités et vos suggestions seront toujours les bienvenues.

le club des jeunes .

INFORMATIONS - RENSEIGNEMENTS

INFORMATION AUX FAMILLES

CONCERNANT LES PRESTATIONS FAMILIALES

LES ALLOCATIONS PRE ET POST NATALES

Le versement de ces allocations a été modifié depuis le 1er juillet 1980. Cependant les conditions exigées pour les percevoir restent identiques ; c'est à dire qu'elles sont versées aux femmes qui attendent un enfant quelque soit leur situation familiale, leurs ressources, leur activité professionnelle ou celle de leur mari. La déclaration de grossesse obligatoire doit être faite dans les 15 premières semaines de la grossesse auprès du médecin. Les justificatifs seront adressés auprès de votre caisse d'allocations familiale (ou sécurité sociale si la femme travaille). La réception de votre carnet de maternité vous renseignera sur les dates des visites obligatoires (3e mois, 6e mois, 9e mois de grossesse, examens de l'enfant du 8e jour, 9e mois et 24e mois).

Montant des allocations prématernales

1er examen : 481,02 F 2e examen : 962,04 F 3e examen : 721,53 F

Montant des allocations postnatales

- pour un 1er ou 2e enfant :

1e fraction : 2011,58 F 2e fraction : 415,43 F 3e fraction : 415,43 F

- pour un 3e, 4e, 5e....enfant :

1e fraction : 2011,58 F + majoration exceptionnelle 4996,15 F

2e fraction : 415,43 F 3e fraction : 415,43 F

Pour des jumeaux, dans tous les cas la prime est doublée sauf la majoration supplémentaire qui reste de 4996,15 F.

PRESTATION SPECIALE ASSISTANTE MATERNELLE

Cette nouvelle prestation d'action sociale consiste à rembourser aux personnes qui font garder un enfant de moins de trois ans par une assistante maternelle agréée (loi du 17.5.77, auparavant nourrice), les cotisations sociales (URSSAF) dues sur le salaire depuis le 1er juillet 80.

Qui peut la percevoir ?

Les familles qui appartiennent au régime général (pour la Sarthe, CAF, 178 avenue Léon Bollée LE MANS) et qui bénéficient d'une prestation familiale ou ont bénéficié d'une allocation prématernale ou postnatale.

Conditions et montant

- l'enfant doit être gardé toute la journée.
- l'assistante maternelle doit être agréée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (au Mans, 34 rue Chanzy).
- les parents doivent payer les cotisations URSSAF d'emploi d'assistante maternelle auprès de l'URSSAF.
- le montant de cette allocation correspond au total des cotisations employeur soit : 400 F. par trimestre.

LES TARIFS DE GARDE DES ENFANTS

- 1 heure de SMIC par demi-journée de garde (5 heures environ)
- 2 heures de SMIC par journée de garde (10 heures environ)
- 1/4 d'heure de SMIC pour 1 heure de garde

AU 1/12.80 S.M.I.C. = 14.79 f.

Frais de repas supplémentaires :

- petit déjeuner et goûter : 1 f. à 1.50 f. chaque
- déjeuner : 5 à 7 f.

RENSEIGNEMENTS

Mairie Ouverture : tous les jours sauf samedi de 14 h à 18 h
tél. 27.13.02

Pompiers Ecommoy Tél. 18
Gendarmerie Ecommoy Tél 27.10.18
Docteurs LAFFONT Tél 27.11.15
DESLANDES Tél. 27.10.07
Ambulances RICHARD Tél 27.11.30
MICHELIN Tél 27.11.31

Vétérinaires JACOB.ELIEVRE Tél 27.11.23
Permanences du Crédit Mutuel à la mairie mercredi 11 h à 12 h
vendredi 15 h à 16 h
Camion Caisse d'Epargne vendredi de 10h30 à 11h30 sur la place

Services sociaux :

Régime agricole : secteur vacant actuellement. Pour les urgences, s'adresser à Mme DUVAL Centre social de Malicorne Tél 94.87.48
Régime général : service social 14 rue de la piscine Ecommoy Tél 27.12.75 Permanence le vendredi matin de 9h30 à 12h
Une puéricultrice est également à votre disposition.
Pour les problèmes concernant les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales, un camion vient régulièrement sur la place d'Ecommoy (les dates paraissent dans le journal).
Sécurité sociale : Assistante sociale Mme CHAPEL, 178 avenue Léon Bollée LE MANS Tél 84.97.60

Ets Jean-Jacques BATARD

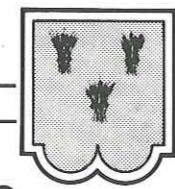
Vente & Réparation de
Machines et mobiliers de bureau

72220 St-Ouen-en-Belin

25.34.02

A ECRIRE
MACHINES A CALCULER
PHOTOCOPIEURS
CAISSES ENREGISTREUSES
FOURNITURES POUR TOUTES MACHINES
BUREAUX BOIS METALLIQUES
ARMOIRES DE CLASSEMENTS
SIEGES

*Je suis à votre disposition
du Lundi au Vendredi. St OUEN*



en BELIN

- UNE EPARGNE PERSONNALISEE
- DES PRETS IMMOBILIERS

ECOMMOY

du MARDI au VENDREDI
8h.12h30 & 13h45.17h30

MERCREDI
9h.12h30 & 13h45.17h30

SAMEDI
8h.12h30 & 13h30.16h

PRES DE CHEZ VOUS.



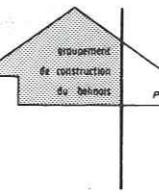
BELIGROUP

Laigné-en-Belin

72520 St-Gervais-en-Belin

Tél. 27.02.72

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

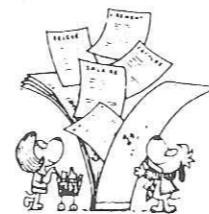


Vous envisagez de construire :
Une équipe d'artisans organisés peut vous
procurer un terrain.
Un plan de maison à votre goût.
Se charger de toutes les démarches adminis-
tratives.
Assurer l'étude d'un plan de financement.
Ceci en vous assurant qualité et délai de
construction.
Nos références : plus de 300 pavillons.
N'hésitez pas à interroger les personnes qui
nous ont fait confiance.

Parcelles disponibles de 500 à 3.000 m²
Moncé-en-Belin, Laigné-en-Belin, St-Gervais-en-Belin
St Ouen-en-Belin

Bureaux ouverts tous les jours
de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h (sauf dimanche)

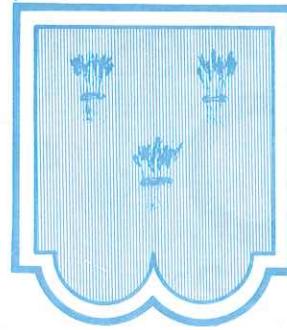
COMMENT GERER SANS PEINE VOTRE BUDGET.



COMpte de CHÈQUES

Crédit  Mutuel

St OUEN



en BELIN